



Novembre 2010

Bulletin Municipal

Du plan d'eau ... à



la Garenne

EDITORIAL

En cette fin d'année, je remercie tous ceux (commerçants, restaurants et cafés, hébergeurs, employés de la commune et bien sur tous les bénévoles associatifs) pour leur travail cet été.

Grâce aux efforts de tous, Cazals est un village accueillant et animé pour les touristes, mais aussi pour tous les habitants.

Nous allons très rapidement, suite à la réforme des collectivités territoriales, devoir réfléchir à la réorganisation des périmètres de nos communautés de communes. De grandes questions se posent : quel périmètre ? Pour quelles compétences ? Avec quelles incidences sur les finances et les impôts locaux ?

Les réponses devront permettre la poursuite du développement de nos territoires, la mise en place ou le renforcement des services de proximité sans éloigner les instances de décision du citoyen et en préservant le poids de nos petites communes sur les décisions prises.

Un débat est en cours au sein des conseils municipaux des cantons de Cazals et de Salviac, mais au vu des enjeux de cette réorganisation tous les citoyens sont concernés.

Je vous demande de réfléchir à ces questions et de nous faire part de vos remarques.

Une réunion publique sera organisée prochainement.

Thierry MARTIN

Encore un peu de notre histoire...

Hugues SALEL poète de la Renaissance

Hugues Salel est né à Cazals en 1504, d'Hilaire Salel et de Jeanne Peyrusse, dans un milieu aisé.

Ayant perdu son père à l'âge de cinq ans, il est sous la protection du seigneur de Montcléra et à ce titre, il est l'un des treize boursiers du Collège Pelegry, de 1516 à 1526.

Il acquiert à l'Université de Cahors une parfaite connaissance des langues et littératures grecques et latines, érudition essentielle à cette époque. Il est enthousiasmé par la poésie et surtout celle de Virgile et d'Homère avec son ton héroïque.

A l'Université, il rencontre la famille d'Olivier de Magny qui deviendra son secrétaire en 1547. Olivier de Magny lui donne encore, dans une de ses épîtres, le titre de conseiller et aumônier de la reine.

A Toulouse, il est secrétaire des Présidents du Parlement Jacques Minot puis Jean Bertrandi ; c'est ce dernier qui l'aurait recommandé à la Cour.

Tout à sa vocation poétique, Salel se joint à l'entourage de François Ier, à une époque où le Roi tente de ressusciter l'éclat des beaux-arts pour fixer tous les regards sur le royaume de France.

A Cazals, sur l'un des piliers de l'Hôtel de ville, on peut lire ces vers de Clément Marot :

*Quercy, Salel de toy
se vantera
Et comme croy de moi
ne se taira*

Clément Marot

Dizain

*Un jour Vénus, désirant me fâcher
Pour un dépit piéça! sur moi conçu;
Fit à son fils Cupidon delâcher
Un trait sur moi, mais il fut bien déçu,
Car, aussitôt que j'eus le coup reçu,
Et que la plaie était fraîche et entière,
Pallas y mit tel onguent et matière
Que je me vis guéri le lendemain ;
Arrière donc, Vénus rebelle et fière,
Puisque Minerve y met pour moi la main.*

Œuvres

- Hugues Salel, *Les dix premiers livres de l'Iliade d'Homère, prince des poètes, traduitz en vers françois par M. Hugues Salel*, Paris, Vincent Sertenas, 1545. In-fol, 352 p.
- Hugues Salel, Amadis Jamyn, Jacques Peletier, *Les XXVIII livres de l'Iliade d'Homère, prince des Poètes Grecs. Traduits du Grec en vers françois, les XI premiers par M. Hugues Salel (...) et les XIII derniers par Amadis Jamyn (...); tous les XXVIII reveuz & corrigez par ledit Am. Jamyn, avec le premier & second de l'Odyssee d'Homère*, par Jaques Peletier (...), Paris, Lucas Breyer, 1580. 3 parties et 2 tomes reliés en un vol in-12, 412 p., 32 f.
- Hugues Salel, *Œuvres complètes*, Slatkine reprints, Genève, 1969



Ouvrage de Salel, 1545, (Bibliothèque Municipale de Cahors)

Son goût dominant pour l'étude l'amène à fréquenter assidûment les leçons de Du Bellay et de Guillaume Budé qui avaient ouvert chez eux une sorte d'académie. Son talent retient l'attention de ses maîtres, qui s'empresent de le distinguer aux yeux du roi.

Jodelle et Ronsard consacrèrent à sa mémoire des vers qui prouvent la haute réputation que Salel s'était acquise. L'épithaphe que lui fit Jodelle commence ainsi :

*Quercy m'a engendré, les neuf sœurs m'ont appris;
Les rois m'ont enrichi, Homère m'éternise.*

Plusieurs essais poétiques le révèlent alors ; sa renommée s'accroît. François I^{er} l'élève à la dignité de valet de chambre ; il devient le compagnon de Clément Marot auprès du monarque.

Entré en défaveur sous Henri II (1547), il se retire dans l'abbaye que lui a donnée François I^{er}, à Saint-Chéron près de Chartres. Il s'y consacre à sa grande œuvre : une traduction en vers de l'Iliade. Désirant se vouer tout entier à son entreprise, le poète endosse l'habit ecclésiastique. Pension et riche bénéfice lui permettent d'accomplir sa tâche. Hugues Salel meurt malheureusement en 1533, avant l'achèvement de son ouvrage. Il n'a pu traduire que les douze premiers livres d'Homère. Son travail, incomplet, parut quelques années après sa mort, en 1545.

Le Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC)

Depuis le 1^{er} janvier 2006, le Syndicat Mixte du Pays de Gourdon exerce la compétence **assainissement non collectif** pour les communes membres (soit 28 communes regroupant les communautés de communes Haute Bouriane, Pays de Salviac, Sud Bouriane, et la commune d'Ussel).

Le SPANC est un service public obligatoire (loi sur l'eau n° 2006-1772) qui a pour mission : le contrôle des installations d'assainissement non collectif, l'aide aux particuliers par le conseil, la vérification de la bonne exécution des travaux lors d'une réhabilitation ou de la création d'une installation neuve. Ainsi les maires se sont regroupés au sein du SYMICTOM du Pays de Gourdon afin d'exercer cette compétence en commun

Qui est concerné ?

Toutes les habitations non raccordées à un réseau d'assainissement collectif (station d'épuration).

Le financement du SPANC

Le service est financé par des redevances, fixées par le comité syndical :

Dispositifs	Interventions	Tarifs 2010
Installations existantes	Contrôle tous les 6 ans	15 € / an (18 € / an de 2006 à 2009)
Installations neuves ou réhabilitations	Contrôle du projet (adéquation avec le terrain)	80 €
	Contrôle de bonne exécution des travaux	70 €

Résidences secondaires :

Si votre dispositif n'a pas encore fait l'objet d'un contrôle, merci de contacter le SPANC pour programmer la visite périodique.

Création d'une installation neuve ou réhabilitation d'une installation :

Vous devez obligatoirement retirer un dossier en Mairie.

Les techniciens se tiennent à votre disposition pour tous renseignements ou conseils relatifs à votre dispositif (mauvais fonctionnement, odeur, travaux ...). N'hésitez pas à les contacter, ce service est à votre disposition dans le cadre de la redevance annuelle que vous payez.



Coordonnées du SPANC :

Zone Artisanale de Cazals Montcléra Moulin d'Iches BP 2 46250 MONTCLERA

Tel : 05 65 21 01 28 FAX : 05 65 21 62 52 Courriel : spanc-symictom@wanadoo.fr

Site Internet : www.symictom.fr

Le camping

« J'ai particulièrement apprécié l'environnement : la brume qui monte du lac le matin sous le soleil de 8 heures, c'est magique. »

« Calme, fraîcheur, oiseaux, grenouilles, cadre de toute beauté permettent de retrouver une bonne santé. Nous reviendrons. »

Ces commentaires sont repris d'une enquête de satisfaction que nous proposons aux résidents ; soixante - trois campeurs ont accepté d'y répondre.

Ce sont souvent des familles, adeptes du tourisme vert. Elles apprécient surtout le cadre et le calme du camping. Quelques gourmands viennent découvrir les richesses de la gastronomie quercynoise.



- 18% ont connu Cazals par relations ou étaient venus avec leurs parents pendant leur enfance.
- 27% sont déjà venus (depuis 32 ans pour une famille et même 40 ans pour notre doyenne.)
- 12% ont trouvé sur internet

- 4% ont utilisé des guides touristiques
- 10,1% d'étrangers

Cette enquête demande d'apprécier la qualité de l'accueil par une note de 0 à 20 ; l'indice de satisfaction est de 17,79.

Il faudra tout de même prendre en compte plusieurs remarques concernant la vétusté des sanitaires les plus anciens.

Quelques aménagements ont bien été programmés pour préparer la saison 2010 : construction d'un nouveau bâtiment pour abriter la friterie et la buvette, rénovation d'une partie des sanitaires.



Nous avons un environnement et un patrimoine d'une grande richesse, à nous de le valoriser en améliorant et en développant des structures d'accueil de qualité pour profiter d'un tourisme vert en pleine expansion.

Cette année nous avons recensé 3758 nuitées au camping (en légère progression par rapport à 2009) et les chalets ont été loués 35 semaines (23 semaines en 2009).

La rentrée scolaire 2010/2011

112 enfants sont scolarisés sur le RPI, ce qui représente un effectif stable :

Cazals : petite et moyenne sections de maternelle	27 élèves	Enseignant(e) : Marie LAMOUREUX
Cazals : grande section de maternelle + C P	18 élèves	Dominique MAGRIT
Montcléra 1 classe : CE1 / CE2	23 élèves	Yohan CASTILLO
Cazals : CM1	20 élèves	Sophie BRONDEL
Cazals : CM2	24 élèves	Magali PRIVAT

Au mois de juin, l'école primaire a été dotée :

- **d'un TBI (tableau blanc interactif)** pour la classe de CM2
- **d'une ENR (école numérique rurale)** de 13 ordinateurs portables pour les CM1-CM2
- **d'un ordinateur portable** pour l'enseignante

Ces investissements ont coûté 18 359,04 euros TTC. L'Inspection Académique a accordé une subvention de 9000 € en plus des 1500 € de DGE.

Ces ordinateurs sont en réseau avec celui de l'enseignante. Cela permet à chaque élève de travailler à son rythme sous le contrôle de la maîtresse. De plus, la médiathèque est partenaire de l'école pour l'apprentissage de l'informatique.

Différents projets sont mis en place pour cette nouvelle année scolaire :

- **Ecole et Cinéma** grâce au cinéma de Gindou qui permet aux élèves de

travailler chaque trimestre sur un film préalablement sélectionné par les maîtres.

- **Contes** en partenariat avec le Conseil Général du Lot
- **Travail de l'art** : l'atelier des Arques prête des œuvres à l'école pour que les élèves s'intéressent à l'art moderne, et qu'ils connaissent les artistes.

Enfin les enseignants utilisent tout le patrimoine local de façon pédagogique.

Les nouveaux commerçants

Le changement de site du Crédit Agricole et de l'agence immobilière Loftie a libéré des locaux sur la Place Hugues Salel.

De nouvelles boutiques sont venues s'y installer :

- **L'agence de communication et l'atelier informatique** de Jean-Christophe VIRGO
- **L'institut de beauté « Esprit Beauté »** de Gaëlle PONS
- **La boulangerie pâtisserie « Aux saveurs d'Antan »** de Fabien DIMITRI



La municipalité leur souhaite la bienvenue, et encourage les Cazalais à réserver leurs achats à tous nos commerçants, c'est le meilleur moyen de les soutenir.

Vie des Associations

Le Club de Football

C'est reparti pour la saison 2010 - 2011 pour le club de football de l'entente Cazals-Montcléra. Malgré les déconvenues des « bleus » en coupe du monde, le club enregistre cette année une augmentation du nombre de ses licenciés qui devrait dépasser la centaine. Pour la catégorie séniors, deux équipes sont engagées pour cette saison : une équipe en promotion de première division et une équipe en deuxième division.

Le début de saison est très encourageant avec, pour l'équipe première 2 victoires en coupe du Midi contre deux équipes évoluant 3 divisions au-dessus. Les deux équipes ont démarré leur championnat par des victoires.

Le groupe des dirigeants s'est étoffé avec l'arrivée de Claude Tavernier et de Didier David-Boudet qui vont épauler Régis Curoux, Demba Sow, Laurent Garrigou et Pascal Bourdarie pour l'encadrement du groupe senior.

Pour cette saison, le club a engagé :

- **3 équipes de débutants**, soit une équipe de 6-7 ans et deux équipes de 8-9 ans encadrées par Philippe Brondel et Laurent Garrigou. (C'est dans cette catégorie que l'on dénombre la plus grande augmentation de licenciés).
- **une équipe de 10-11 ans** encadrée par Damien Dubruel.
- **une équipe de 12-13 ans** en entente avec les clubs de Saint-Germain et de Labastide-Murat encadrée par Laurent Alazard et Arnaud dirigeant de Labastide-Murat.
- Les catégories 10-11-12 et 13 ans, suivent un entraînement tous les mercredis soirs de 17h30 à 18 h 30.

Vu l'augmentation du nombre de jeunes, Jordan Curoux, Quentin Bernard et Bertrand Bousquet du groupe seniors viennent épauler les responsables d'équipes de jeunes pour les entraînements et les matchs.



Nous vous invitons à venir tous les week-ends encourager les différentes équipes. Vous pouvez participer également au loto du foot qui aura lieu le 25 décembre à 16 h à Cazals, et au concours de belote courant avril 2011.

Nous remercions la mairie de Cazals pour son soutien financier et matériel, les mairies de Montcléra, Marminiac, Gindou et la Communauté de Communes Sud Bouriane pour leur aide financière.

Nous avons ainsi pu changer toutes les cages de foot cette année pour respecter les nouvelles normes de sécurité.

Nous tenons également à remercier les commerçants et les artisans qui nous aident sous différentes formes, (équipements et prêt de matériel).

Pour tous renseignements, veuillez vous adresser aux dirigeants cités ci-dessus.

Supporters, nous comptons sur vous ! (rappel : les couleurs du club sont le vert et le blanc).

La Société de Chasse de Cazals

La société de Chasse de Cazals, conduite par Daniel BRONDEL et son équipe a animé plusieurs fois notre commune au cours de l'année :

- **La fête des fleurs, du cheval et de la nature le jour de l'Ascension, le jeudi 13 mai**, où de nombreux exposants de fleurs avaient répondu présents, ainsi que notre photographe Jacques FOURCAULT.



Pour la première fois cette année se tenait un marché bio. L'animation tout au long de cette journée était assurée par le groupe folklorique « Les Bourianols », et par un grand spectacle de voltige équestre dirigé par Laurent DOUZIECH.

Les nombreux visiteurs, (environ 4000 personnes) ont pu découvrir les clubs équestres locaux, apprécier les balades en calèches, mais aussi acheter des ânes et des chevaux, et profiter de notre super repas « la mique ».

- **la 19ème fête des chiens le 22 août**, parallèlement à la foire au troc a rassemblé environ 2000 personnes.



Plusieurs animations étaient proposées : chiens de défense, concours de meutes et de beauté, démonstration de concours en obstacles « agility », et le traditionnel repas champêtre.

Pour la première fois à Cazals on pouvait assister à une démonstration de cavage. Cette journée était animée par les trompes de chasse « Les Echos du Pays d'Olt ».

La Société de Chasse de Cazals aime également la nature, et s'est permis d'enlever des détritiques (vieux congélateur, gaz, bidons, bouteilles) qui jonchaient la route qui va de Cazals au château d'eau.

Amicalement, Cazalais ou autres, n'oubliez pas qu'il y a une déchetterie gratuite à votre service. Merci de votre compréhension.

Daniel BRONDEL

L'Association des Artisans et des Commerçants



L'A.C.A. organise le marché de Noël le vendredi 3 décembre à partir de 17 h à la salle des fêtes de Cazals. Comme les années précédentes, vous pourrez vous restaurer sur place, (huitres, tartiflette, vin chaud, etc.). Des jeux pour les enfants y seront installés.

Si vous souhaitez davantage de renseignements, veuillez vous adresser à Francine CUROUX au Café de Paris.

Association pour la Sauvegarde du Patrimoine

L'association, en accord avec la municipalité, a fait des travaux dans l'église Notre Dame. Il s'agit de la restauration de l'autel de la Vierge, des deux petits anges, et du tableau de l'Assomption. Le coût est de 20 550 € HT. Ces travaux sont subventionnés à 75 %, et les 25 % restant sont partagés pour moitié entre la commune et l'association.

Les murs intérieurs ont besoin maintenant d'être repeints car l'ancien chauffage au gaz les a noircis. Cela permettra de mettre en valeur tous les éléments restaurés, et de lui redonner une belle luminosité.

Le devis de peinture le moins cher s'élève à 15 000 € HT. Or cette somme est trop importante pour être supportée en totalité par la commune qui a financé le rebouchage des gouttières, et qui avait aussi participé aux travaux de la Chapelle.

L'association qui n'a pas la trésorerie suffisante, fait appel à la générosité de tous. Vos dons sont les bienvenus. Ils doivent être adressés à la trésorière Josette BROUSSE, Chemin de Ganelle à Cazals. Un reçu sera envoyé à votre demande. Soyez-en vivement remerciés par avance.



Informations pratiques

Mairie, ouverte le lundi, mardi et jeudi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h

Le mercredi et vendredi de 8h 30 à 12 h

Tél : 05 65 22 82 84 - Fax : 05 65 22 87 15 -

@ : mairiecazals@wanadoo.fr

Ecole maternelle : 05 65 21 60 76

Ecole primaire : 05 65 22 85 80

Crèche : 05 65 22 85 57

Espace multimédia : 05 65 22 88 58

A.D.M.R : 05 65 21 69 30

Déchetterie : ouverte le lundi, jeudi et vendredi de 14 h à 18 h, le mercredi et le samedi de 9 h à 12 h Tel : 05 65 21 62 53

Bibliothèque : ouverte le mercredi de 14 h à 16 h 30 et le vendredi de 16 h à 18 h

Office de tourisme : 05 65 22 88 88

Centre de loisirs : 05 65 21 63 00

Où sortir ?

En novembre

Dimanche 14 Repas Ass. du Patrimoine

Mercredi 17 Assemblée Générale du

Cercle d'Automne

En décembre

Vendredi 3 Marché de Noël

Samedi 4 et Dimanche 5 Téléthon

Samedi 11 Loto Ass. Sauvegarde du Patrimoine

Mercredi 15 Gouter de Noël du Cercle d'Automne

Samedi 25 Loto du Club de Foot

Pour notre prochaine édition, nous vous donnons la parole !
Déposez vos idées, remarques ou autres suggestions à la mairie
à l'attention de la Commission Journal.